



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appel à projets citoyens : 26 candidatures examinées par la commission extra-municipale du temps long, un succès pour la première édition de cet outil participatif lancé par la Ville de Cahors.

Ce mercredi 9 novembre 2022, les membres de la commission extra-municipale du temps long se sont réunis pour examiner les 26 candidatures reçues dans le cadre de ce nouvel outil participatif : un véritable succès pour cette première édition à l'initiative de la municipalité de Cahors.

Les associations porteuses d'un projet d'intérêt collectif pour Cahors avaient jusqu'au 15 septembre 2022 pour répondre à l'appel à projets citoyens lancé au début du mois de juin dernier.

La municipalité a décidé de confier le déploiement de cet appel à projets citoyens à la commission extra-municipale du temps long et d'affecter 30 000 € à cette opération en 2022, preuve de la volonté municipale de faire de la participation citoyenne le fil conducteur de ce mandat.

Les porteurs de projets se sont mobilisés sur des thématiques très diverses et, pour une partie d'entre eux, en lien avec les enjeux du temps long : environnement, solidarités, inclusion, réemploi, bien-être animal, patrimoine, insertion par l'emploi, autonomie alimentaire, énergies renouvelables, santé, accès à la culture, etc.

Ils ont fait preuve d'une véritable capacité d'innovation citoyenne et d'une volonté claire de contribuer à l'adaptation du territoire aux défis sociaux et climatiques.

Cet appel à projets citoyens repose sur une démarche 100 % participative :

- Le règlement a été rédigé par les membres de la commission extra-municipale du temps long, qui avaient été amenés à déterminer des critères de sélection et un cahier des charges en amont du lancement de l'appel à projets.
- Les candidatures ont été élaborées par des citoyens et des acteurs associatifs engagés au service de la cité.
- Les projets lauréats et l'enveloppe affectée à chacun d'eux seront proposés au Conseil municipal par les membres de la commission extra-municipale du temps long.

Ces derniers seront amenés à se réunir de nouveau dans les prochaines semaines pour déterminer le ou les projet(s) lauréat(s).

FOCUS - La commission extra-municipale du temps long : l'instance participative de la Ville de Cahors travaille en mode projet.

La commission extra-municipale du temps long de la Ville de Cahors est une instance composée de 33 membres, en symétrie avec le Conseil municipal :

- 11 citoyens volontaires tirés au sort à l'issue d'un appel à candidatures ;
- 11 représentants de la société civile, du tissu associatif et économique ;
- 11 élus du Conseil municipal.

Au-delà du déploiement de l'appel à projets citoyens, cette instance participative a pour mission de veiller à la prise en compte des enjeux du temps long (changement climatique, transition écologique, évolutions de la société, nouvelles formes de travail, mobilités, etc.) dans les projets de la Ville de Cahors.

Cette commission participative, l'une des premières en France de ce type, se veut être un appui pour aider la collectivité à organiser la transition et faire face aux défis environnementaux et sociétaux à venir.

Depuis leur installation au mois de juin 2021, les membres de la commission extra-municipale du temps long se réunissent régulièrement pour mettre en œuvre des projets concrets et opérationnels :

- Ils ont été à l'origine de l'organisation d'une Journée citoyenne le 21 mai 2022 à Cahors sur la thématique de la réduction des déchets.
- L'instance a également été force de propositions dans le cadre de la concertation menée au sujet du projet de réaménagement de la place Chapou.
- Elle l'a également été lors de l'élaboration du Plan climat, air, énergie territorial (PCAET) du Grand Cahors.

Les travaux de cet automne 2022 autour de l'appel à projets citoyens confirment la vocation opérationnelle de cette instance participative qui inspire la Ville de Cahors dans la mise en œuvre de ses projets.

Contacts presse, Direction de la communication :
05 65 20 87 20